

Réf: Dossier 452524

Avis de constitution

SOCIETE « AGNEBY EXPLORATION »

Siège Abidjan, Abobo Djibi Extension, vers l'école
EPP Chef Adou N'tamon, Lot 352, Ilot 44., Lot 352, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 31/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGNEBY EXPLORATION »

Objet : EXPLOITATION MINIERE

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo Djibi Extension, vers l'école
EPP Chef Adou N'tamon, Lot 352, Ilot 44., Lot 352, Ilot 44

Dirigeant(s) M KANGA BOUADOU ANGE PATRICK BLAISE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05471 du 10/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68977/GTCA/RC/2025 du 10/11/2025

